

Brevet N° **36705** GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
 du 8 décembre 1986.  
 Titre délivré : **14 JUL. 1988**



Monsieur le Ministre  
 de l'Économie et des Classes Moyennes  
 Service de la Propriété Intellectuelle  
 LUXEMBOURG

8.6.88

aj. 18 m.

## Demande de Brevet d'Invention

### I. Requête

Le CENTRE DE RECHERCHES METALLURGIQUES-CENTRUM VOOR RESEARCH (1)  
IN DE METALLURGIE, association sans but lucratif-vereniging zonder  
winstoogmerk, 47, rue Montoyer, 1040 Bruxelles, Belgique, représenté  
 par Me Alain RUKAVINA, avocat-avoué, agissant en qualité de mandataire

dépose(nt) ce huit décembre 1986 quatre-vingt-six (3)  
 à 15.00 heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg :

1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant :

"Procédé pour former des microperforations à la surface d'un  
cylindre de laminoir"

2. la délégation de pouvoir, datée de Bruxelles le 5 décembre 1986

3. la description en langue française de l'invention en deux exemplaires;

4. // planches de dessin, en deux exemplaires;

5. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg,

le 8 décembre 1986

déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont) :  
 Monsieur Jean CRAHAY, 307, Ster 4878 Francorchamps, Belgique (5)

revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de  
 (6) // déposée(s) en (7) //  
 le // (8)

au nom de // (9)

élit(élisent) pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg  
10A, boulevard de la Foire (10)

sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les  
 annexes susmentionnées, — avec ajournement de cette délivrance à dix-huit mois. (11)

Le mandataire

### II. Procès-verbal de Dépôt

La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des  
 Classes Moyennes, Service de la Propriété Intellectuelle à Luxembourg, en date du :

8 décembre 1986

à 15.00 heures



Pr. le Ministre  
 de l'Économie et des Classes Moyennes,

Brevet N°

86705

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

du 8 décembre 1986.

Titre délivré : .....



Monsieur le Ministre  
de l'Économie et des Classes Moyennes  
Service de la Propriété Intellectuelle  
LUXEMBOURG

8.6.88

aj. 19 m.

## Demande de Brevet d'Invention

### I. Requête

Le CENTRE DE RECHERCHES METALLURGIQUES-CENTRUM VOOR RESEARCH (1)  
IN DE METALLURGIE, association sans but lucratif-vereniging zonder  
winstoogmerk, 47, rue Montoyer, 1040 Bruxelles, Belgique, représenté(e)  
par Me Alain RUKAVINA, avocat-avoué, agissant en qualité de mandataire  
dépose(nt) ce huit décembre 1986 quatre-vingt-six (3)

à 15.00 heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg :

1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant :

"Procédé pour former des microperforations à la surface d'un  
cylindre de laminoir"

2. la délégation de pouvoir, datée de Bruxelles le 5 décembre 1986

3. la description en langue française de l'invention en deux exemplaires;

4. // planches de dessin, en deux exemplaires;

5. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg,

le 8 décembre 1986

déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont) :

Monsieur Jean CRAHAY, 307, Ster 4878 Francorchamps, Belgique (5)

revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de

(6) // déposée(s) en (7) //

le // (8)

au nom de // (9)

élit(élisent) pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg

10A, boulevard de la Foire (10)

sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les  
annexes susmentionnées, — avec ajournement de cette délivrance à dix-huit mois. (11)

Le mandataire

### II. Procès-verbal de Dépôt

La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des  
Classes Moyennes, Service de la Propriété Intellectuelle à Luxembourg, en date du :

8 décembre 1986

à 15.00 heures



Pr. le Ministre  
de l'Économie et des Classes Moyennes,

P. d.

A 68007

(1) Nom, prénom, firme, adresse — (2) s'il a lieu «représenté par ...» agissant en qualité de mandataire — (3) date du dépôt  
en toutes lettres — (4) titre de l'invention — (5) noms et adresses — (6) brevet, certificat d'addition, modèle d'utilité — (7)  
pays — (8) date — (9) déposant originaire — (10) adresse — (11) 6, 12 ou 18 mois.

8234  
C21D

**M E M O I R E   D E S C R I P T I F**

déposé à l'appui d'une demande de

**B R E V E T   D ' I N V E N T I O N**

au Grand-Duché de LUXEMBOURG

au nom de: CENTRE DE RECHERCHES METALLURGIQUES

pour: "Procédé pour former des microperforations à  
la surface d'un cylindre de laminoir"

---

C 2385/8612.

CENTRE DE RECHERCHES METALLURGIQUES -  
CENTRUM VOOR RESEARCH IN DE METALLURGIE  
Association sans but lucratif -  
Vereniging zonder winstoogmerk  
à BRUXELLES, (Belgique).

Procédé pour former des microperforations à la surface d'un cylindre  
de laminoir.

La présente invention concerne un procédé pour former des microperforations à la surface d'un cylindre de laminoir.

On sait que la rugosité superficielle d'un produit laminé en acier lui est, dans une large mesure, conférée par les cylindres équipant la dernière cage de laminage de ce produit. Le phénomène de transmission de la rugosité revêt un intérêt tout particulier dans le cas des tôles minces laminées à froid, pour lesquelles la rugosité conditionne largement plusieurs propriétés telles que l'aptitude à l'emboutissage et l'adhérence de la peinture.

On connaît déjà, notamment par le brevet BE-A-880.996, un procédé du type précité, dans lequel les microperforations, appelées aussi microcratères, sont effectuées au moyen d'un faisceau laser continu rendu intermittent par un disque rotatif ajouré, appelé disque diviseur ou hacheur. Le cylindre est mis en rotation autour de son axe, et le faisceau laser se déplace le long de celui-ci, de sorte que le point d'impact du faisceau décrit une hélice le long de laquelle sont réparties les microperforations.

On peut rappeler que, dans ce procédé, chaque impulsion du faisceau laser intermittent cède son énergie à son point d'impact sur la surface du cylindre. Cet apport brusque d'une quantité relativement importante d'énergie provoque l'échauffement du métal dans une zone entourant le point d'impact, la fusion d'une partie de ce métal et même la vaporisation d'une portion du métal fondu. Au-dessus du métal fondu, il se forme un plasma constitué d'ions du métal vaporisé, ainsi que de gaz environnants. Ce plasma exerce sur le métal fondu une certaine pression qui provoque son refoulement. Cet effet de refoulement peut encore être accentué par l'action d'un jet d'oxygène insufflé dans la zone d'impact pour améliorer la fusion du métal. Le refoulement du métal fondu au-delà de la périphérie de la zone fondue fait apparaître un microcratère dans la surface; par ailleurs, le métal fondu ainsi refoulé parvient dans une zone moins chaude entourant le microcratère précité et il se solidifie en un bourrelet entourant ce microcratère.

La rugosité dont il est question dans la présente demande, à savoir la rugosité arithmétique moyenne  $R_a$  dont la définition est normalisée, est déterminée par les dimensions des microcratères et des bourrelets évoqués plus haut.

Ce procédé antérieur donne généralement des résultats satisfaisants en matière de formation des microcratères. Il est cependant handicapé par le fait qu'il nécessite l'emploi d'un disque diviseur pour rendre le

faisceau intermittent. Il en résulte d'une part une complication de l'installation et d'autre part une perte substantielle, usuellement de l'ordre de 50 %, de l'énergie du faisceau laser. Par ailleurs, dans un disque diviseur donné, les dimensions des fenêtres ainsi que les distances qui les séparent sont fixes et ne permettent aucun réglage de la durée d'une impulsion par rapport à la durée totale d'un cycle.

Il avait été suggéré, en particulier dans le brevet BE-A-870.609, d'utiliser un faisceau laser pulsé à haute fréquence et de puissance élevée, pour réaliser les microperforations désirées. Une telle utilisation n'était cependant pas possible dans la pratique, car on ne disposait pas alors de sources de faisceau laser pulsé suffisamment stables pour les besoins du traitement.

Depuis quelque temps, il est apparu des sources de faisceau laser pulsé avec une fréquence pouvant varier de 5000 Hz à 200.000 Hz environ et présentant, au cours du temps une stabilité telle que les fluctuations de la fréquence ne dépassent pas 2 %.

La présente invention est basée sur l'utilisation d'un faisceau laser pulsé d'un type précité. Elle porte sur un procédé qui permet de régler dans une large mesure et de façon simple, la dimension et la forme des microcratères.

Au cours de ses travaux expérimentaux, le Demandeur a en effet constaté que non seulement la forme, mais aussi la dimension d'un microcratère étaient directement influencées non par la durée absolue du cycle laser, mais par la durée relative de l'impulsion par rapport à la durée du cycle qui la contient. Un cycle d'impulsion, qui correspond en fait à la période du faisceau laser pulsé, a une durée  $T_c$  qui est la somme du temps d'impulsion  $T_i$  proprement dit et du temps de repos  $T_r$  qui sépare la fin d'une impulsion du début de la suivante. Il est apparu que le facteur important pour la forme et la dimension d'un microcratère n'était pas la durée  $T_c$  du cycle d'impulsion, mais le rapport  $T_i/T_c$ . A cet égard, il faut préciser qu'au sens de la présente demande, le temps  $T_i$  assure la transmission de la quantité

totale d'énergie d'une impulsion. Dans des conditions opératoires données, la quantité d'énergie est identique pour chaque impulsion et la puissance d'une impulsion est dès lors d'autant plus élevée que la durée  $T_i$  est plus courte.

Le procédé qui fait l'objet de la présente invention pour former des microperforations à la surface d'un cylindre de laminoir à l'aide d'un faisceau laser pulsé est essentiellement caractérisé en ce que l'on règle la durée d'une impulsion laser dudit faisceau de telle façon que la valeur du rapport de ladite durée d'impulsion ( $T_i$ ) à la durée ( $T_c$ ) d'un cycle complet soit comprise entre environ 0,03 et environ 0,60.

Cette condition permet de contrôler la forme et la dimension des microcratères.

A énergie totale égale, une impulsion de courte durée présente une puissance élevée. En raison de sa courte durée, une telle impulsion donne naissance à un cratère plus rond; par contre, le bourrelet n'est pas très marqué parce que la puissance élevée de l'impulsion provoque une vaporisation plus prononcée du métal de la surface. Il a été trouvé que la valeur de  $T_i = 0,03$  constituait une limite inférieure sous laquelle on n'obtient pas une rugosité suffisante.

Au contraire, une impulsion de longue durée présente une puissance moindre et donne naissance à un bourrelet plus marqué. Au-delà d'un rapport  $T_i/T_c = 0,60$ , on observe cependant une nette ovalisation du microcratère et la formation presque systématique d'un bourrelet asymétrique. La rugosité qui en résulte n'est dès lors pas isotrope.

Dans ces conditions, l'invention propose de modifier la texture formée à la surface d'un cylindre en réglant la valeur du rapport  $T_i/T_c$  du faisceau laser pulsé.

Suivant un autre mode de mise en oeuvre du procédé de l'invention, on insuffle dans la zone d'impact du faisceau laser pulsé un jet d'oxygène suivant une direction parallèle à l'axe dudit faisceau laser pulsé.

Ce jet d'oxygène est avantageusement coaxial audit faisceau laser pulsé; il peut également être pulsé.

Une telle insufflation d'oxygène est possible en raison de l'absence de disque hacheur qui, dans les installations existantes, était généralement disposé dans le cône de focalisation du faisceau laser, c'est-à-dire à proximité de la surface à traiter.

Suivant encore un autre mode de mise en oeuvre du procédé de l'invention, on ajoute à la puissance émise par la source laser pendant le temps d'impulsion ( $T_i$ ) au moins une partie de la puissance de ladite source non transmise pendant le temps de repos ( $T_r$ ).

Un faisceau laser pulsé est engendré par une source d'émission laser qui est généralement alimentée de façon continue en énergie électrique. Cette alimentation n'est dès lors pas interrompue pendant les temps de repos ( $T_r$ ), mais l'énergie fournie pendant ces temps de repos n'est pas utilisée pour engendrer un faisceau laser.

La présente variante propose d'emmagasiner cette énergie non utilisée pendant un temps de repos ( $T_r$ ) et de la restituer, pendant le temps d'impulsion ( $T_i$ ) suivant, au système générateur de l'impulsion laser. Cette énergie peut être emmagasinée sous forme électrique, en particulier par charge d'un condensateur qui se décharge ensuite pendant le temps d'impulsion suivant; elle peut également être accumulée sous une autre forme et être réutilisée pour accentuer le phénomène donnant naissance au faisceau laser.

Le gain de puissance des impulsions obtenu par cette méthode varie évidemment en fonction de la valeur du rapport  $T_i/T_c$ . Avec un rapport  $T_i/T_c = 0,50$ , on peut atteindre un gain de puissance supérieur à 50 %.

REVENDEICATIONS.

1. Procédé pour former des microperforations à la surface d'un cylindre de laminoir à l'aide d'un faisceau laser pulsé, caractérisé en ce que l'on règle la durée d'une impulsion laser dudit faisceau de telle façon que la valeur du rapport de ladite durée d'impulsion ( $T_i$ ) à la durée ( $T_c$ ) d'un cycle complet soit comprise entre environ 0,03 et environ 0,60.

2. Procédé suivant la revendication 1, caractérisé en ce que l'on insuffle dans la zone d'impact du faisceau laser pulsé un jet d'oxygène suivant une direction parallèle à l'axe dudit faisceau laser pulsé.

3. Procédé suivant la revendication 2, caractérisé en ce que ledit jet d'oxygène est coaxial audit faisceau laser pulsé.

4. Procédé suivant l'une ou l'autre des revendications 2 et 3, caractérisé en ce que ledit jet d'oxygène est pulsé.

5. Procédé suivant l'une ou l'autre des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que l'on emmagasine au moins une partie de l'énergie disponible dans la source laser, mais non transmise sous forme de faisceau pendant un temps de repos ( $T_r$ ) et en ce que l'on ajoute cette énergie emmagasinée à l'énergie de l'impulsion laser émise par ladite source pendant le temps d'impulsion ( $T_i$ ) suivant, afin d'augmenter la puissance de ladite impulsion laser suivante.

---

Dessins : ..... planches  
..... 8 pages dont ..... 1 page de garde  
..... 5 pages de description  
..... 4 pages de revendication  
..... 1 abrégé descriptif

Luxembourg, le 09 DEC. 1986

Le mandataire :

Me Alain Rukavina

## A B R E G E

### Procédé pour former des microperforations à la surface d'un cylindre de laminoir.

Procédé pour former des microperforations à la surface d'un cylindre de laminoir à l'aide d'un faisceau laser pulsé, dans lequel on règle la durée d'une impulsion laser dudit faisceau de telle façon que la valeur du rapport de la durée d'impulsion ( $T_i$ ) à la durée ( $T_c$ ) d'un cycle complet soit comprise entre environ à 0,03 et environ 0,60.

On emmagasine au moins une partie de l'énergie disponible dans la source laser, mais non transmise sous forme de faisceau pendant un temps de repos ( $T_r$ ) et on ajoute cette énergie emmagasinée à l'énergie de l'impulsion laser émise par la source pendant le temps d'impulsion ( $T_i$ ) suivant, afin d'augmenter la puissance de cette impulsion laser suivante.

---